

MATÉRIAUX

pour l'histoire de notre temps

PUBLIÉ PAR LA BDIC ET L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA BDIC ET DU MUSÉE • N° 93 • janvier-mars 2009 • 14 €



BIBLIOTHÈQUE DE
DOCUMENTATION
INTERNATIONALE
CONTEMPORAINE

NEUTRALITÉ

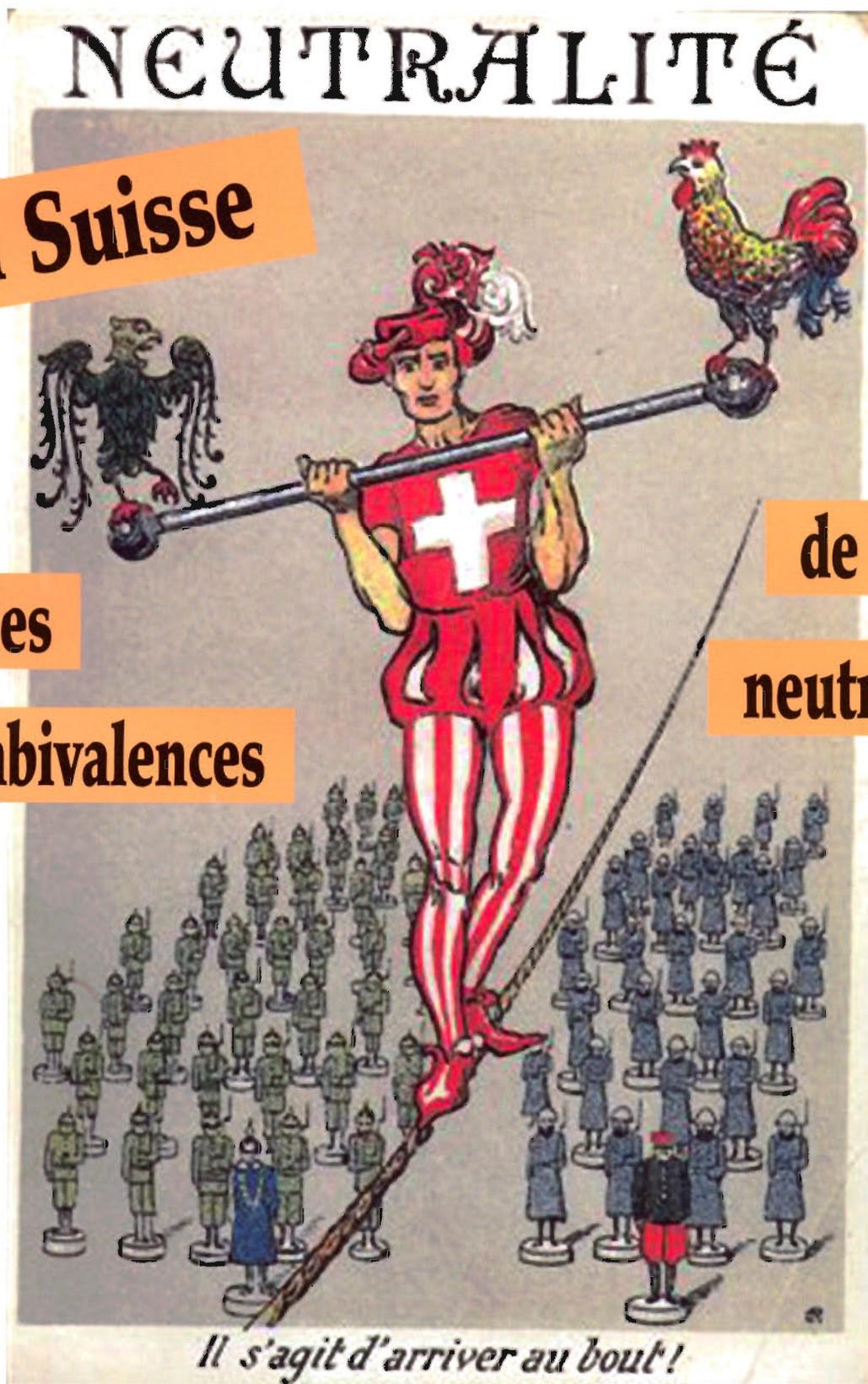
La Suisse

et les

ambivalences

de la

neutralité



Il s'agit d'arriver au bout!

Entretien avec

Propos recueillis par **MARC PERRENOUD**

Jean-François Bergier

Matériaux : Avant d'être nommé en décembre 1996 président de la Commission indépendante d'experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale, vous avez rédigé et publié de nombreuses études sur l'histoire économique de la Suisse. Vous avez aussi joué un rôle primordial dans l'Association internationale d'histoire économique que vous avez présidée de 1982 à 1986. Pourriez-vous rappeler dans quelles conditions vous avez travaillé ? Quels furent les historiens qui ont stimulé vos recherches ? Quels sont les principaux résultats de vos analyses ?

Jean-François Berger : J'ai d'abord étudié l'histoire à l'Université de Lausanne de 1950 à 1953, mais l'histoire économique y était encore totalement absente de l'enseignement¹. Je n'en avais pas la moindre idée, mais j'en soupçonnais, dans mon inconscient, l'importance. Avec l'ambition de devenir archiviste, j'ai continué mes études à Paris, à l'École des Chartes où sont enseignées les sciences auxiliaires de l'histoire. En parallèle, j'ai suivi des cours à la Sorbonne et à l'École pratique des Hautes Études. Jacques Freymond m'avait recommandé d'aller écouter Fernand Braudel, qui venait de publier son chef-d'œuvre sur la Méditerranée. Ce fut une révélation, celle de l'histoire économique au sens très large, à la fois dans la longue durée et dans une perspective qui dépasse l'économie au sens strict et mécanique. C'est Braudel qui m'a orienté vers le sujet de ma thèse, mais il ne fut pas le seul dont j'ai subi l'influence. Ernest Labrousse m'a beaucoup aidé et conseillé. D'autres professeurs, comme Maurice Lombard, spécialiste du haut Moyen Âge, m'ont aussi fasciné. Dans ce contexte, j'ai rencontré beaucoup d'autres jeunes chercheurs comme Bronislaw Geremek, Pierre Chaunu ou Jacques Le Goff.

JEAN-FRANÇOIS BERGIER, président de la Commission indépendante d'experts suisses-Deuxième Guerre mondiale (CIE) de 1996 à 2002 (cf. : www.uek.ch).

Mes recherches m'ont aussi amené en Italie où j'ai bénéficié de l'aide et de l'amitié d'éminents historiens italiens : Federigo Melis, Armando Sapori et Amintore Fanfani.

Les résultats de mes premières recherches se trouvent évidemment dans ma thèse sur les foires de Genève². C'est un « sujet braudelien », c'est-à-dire qui implique un horizon large. Il s'agit une analyse de Genève comme place tournante du commerce et des finances de l'Europe. Des fonds transitent par ses banques à l'échelle du continent. Le premier chapitre de ma thèse est consacré aux Alpes, qui n'ont jamais cessé depuis de m'occuper.

Deux des principaux résultats de ma thèse peuvent être formulés ainsi :

- l'histoire de la Suisse ne s'explique qu'en fonction de son environnement européen ;
- les Alpes occupent une très grande place dans le passé et le présent de la Suisse et de l'Europe.

En effet, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, la Suisse ne constitue pas une unité géographique, politique et linguistique, mais une sorte de marché commun avant la lettre, ou un réseau d'intérêts qui convergent. C'est un long processus de mise en place, qui devient très évident au XVI^e siècle. La Suisse est structurée par ses places commerciales (Genève, Bâle, Saint-Gall, etc.), comme un vaste triangle dont les côtés délimitent un marché intérieur mais se prolongent vers le Midi, le Nord et l'Ouest.

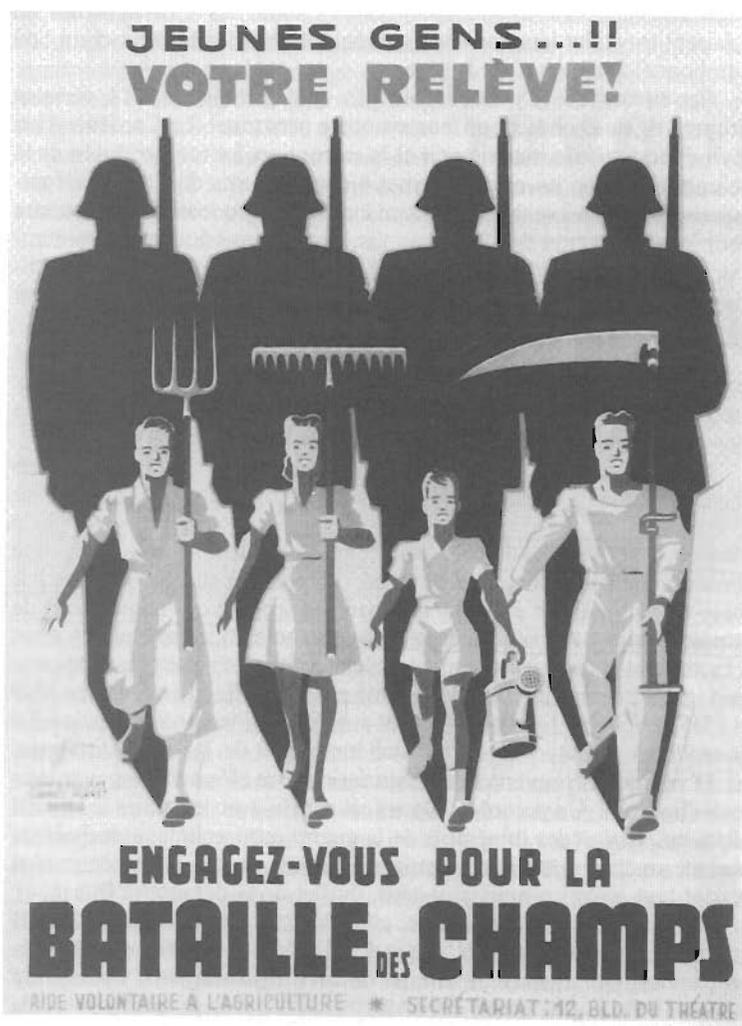
Dans la foulée de Fernand Braudel, vous insistez sur la « longue durée ». Quelles caractéristiques structurelles de l'économie suisse ont été très importantes pendant les années 1933 à 1945 ?

Ce sont les interdépendances avec les marchés européens. La Suisse a peu de ressources naturelles ; elle vit de son travail et de ses échanges³. Les importations, notamment de matières premières, sont indispensables à l'économie suisse qui, en retour, prospère grâce à la

1. Pour d'autres renseignements, cf. Pietro Boschetti, Bertrand Müller, *Entretiens avec Jean-François Bergier*, Genève, Zoé, 2006, 306 pages.

2. Jean-François Bergier, *Genève et l'économie européenne de la Renaissance*, Paris, Sevpen, 1963, 517 pages.

3. Pour une synthèse, cf. Jean-François Bergier, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1984, 375 pages.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, un plan d'extension des cultures mobilise tous les moyens pour la production intérieure, ce qui accentue l'emprise de l'État sur l'individu et qui renforce le poids économique et social de la paysannerie.

valeur ajoutée de ses exportations. Depuis le XVIII^e siècle, la Suisse est, par tête d'habitant, un des plus gros exportateurs. La production agricole y contribue grâce aux industries alimentaires. Parmi les industries de transformation, le textile, la mécanique, l'horlogerie, la chimie et la pharmacie sont primordiales. De manière générale, les industries suisses s'étaient toujours spécialisées dans des niches : d'abord les textiles de luxe et des spécialités, comme les dentelles, les rubans ou les broderies ; puis les machines, les colorants, les médicaments, les montres haut-de-gamme. Il en résulte une tradition de l'innovation, qui a rendu nécessaire de développer la formation et la recherche. C'est une constante, mais qu'il faut sans cesse renouveler.

Quels sont les éléments historiques qui distinguent la Suisse des autres pays ?

Il y en a plusieurs, bien sûr. J'en relèverai quatre :

1) L'espace helvétique est mal doté en ressources naturelles. Son sous-sol est très pauvre ; son territoire montagneux est ingrat. En outre, la

Suisse n'a pas d'accès à la mer. Ce sont des handicaps sérieux, surmontés d'une part par un travail intense et qualifié, d'autre part par l'ingéniosité des entrepreneurs ; et par une forte présence sur le marché des services (banques et assurances, tourisme).

- 2) La Suisse ne se définit pas par sa géographie (elle n'est pas une île comme la Grande-Bretagne) ni par sa culture (comme l'Italie), ni par un pouvoir central (comme la monarchie en France). Elle se constitue comme « nation de volonté ». Elle forme une communauté d'intérêts qui se regroupent, qui créent des liens, comme des chaînes qui ont peu à peu forgé la Suisse, et ceci sous la pression de l'étranger. En somme, c'est un pays issu de la volonté des autres.
- 3) Le fédéralisme joue un rôle fort important, très ancré dans l'histoire. L'État central, né en 1848 seulement, est relativement faible. J'ose même affirmer que c'est le fédéralisme qui a préservé la Suisse des tentations autoritaires et totalitaires si envahissantes dans l'Europe de l'entre-deux-guerres.
- 4) La neutralité n'est pas une fin en soi, mais elle est devenue partie intégrante (et intégrative) de l'identité nationale. Elle est ancienne et fut imposée par les puissances extérieures. En fait, la Suisse a été construite par son entourage, par ses puissants voisins. Elle fédère trois cultures majeures (germanique, française, latine). La neutralité résulte donc de volontés politiques de l'extérieur, mais aussi de la nécessité d'éviter les conflits internes, toujours latents.

En règle générale, la tendance est, malgré quelques exceptions, au refus de s'intégrer dans un ensemble plus large et profond, comme la France ou l'Empire. Cette tendance durable est perceptible dès la Paix de Westphalie signée en 1648. Au XIX^e siècle, lors de la création du *Zollverein*, les pressions allemandes restent vaines : tous les cantons, sauf celui Schaffhouse (situé au nord du Rhin) ont refusé de s'intégrer dans ce grand ensemble germanique.

Dans son grand rapport sur l'histoire de la neutralité pendant la Seconde Guerre mondiale publié en 1970, Edgar Bonjour (1898-1991) n'approfondit guère l'analyse des aspects économiques. Pouvez-vous établir des liens durables entre les structures économiques et la neutralité ?

Effectivement, Bonjour a quelque peu négligé les aspects économiques. Est-ce peut-être une tradition chez les historiens bâlois, qui traitent de préférence les aspects politiques ou culturels ?

Les relations entre économie et neutralité constituent une question assez délicate. La neutralité est un support des relations économiques. Elle fait partie des conditions juridiques et politiques des échanges économiques, en particulier en ce qui concerne le transit à travers la Suisse, le commerce avec les belligérants et le problème très difficile de l'équilibre dans les relations internationales.

Pendant la guerre, la neutralité constitue un élément fondamental des objectifs définis par les autorités. Des raisons structurelles rendent nécessaire le maintien des échanges avec, si possible, tous les pays. Les effets du blocus des Alliés, ainsi que du contre-blocus de l'Axe, amènent les diplomates et les milieux d'affaires à négocier sans fin et toujours à court terme avec les deux camps, afin de maintenir les possibilités d'échanges.

Dans le domaine économique, la perception de la neutralité par les Etats étrangers est ambiguë. Elle peut les arranger dans certaines circonstances (par exemple en justifiant le maintien des relations auxquelles l'adversaire voudrait mettre fin) ; mais elle peut aussi apparaître contraire à leurs intérêts.

Le Gothard a évidemment une importance centrale dans l'histoire suisse, Quid pendant la Seconde Guerre mondiale ? Le contrôle du transit des marchandises et des hommes par les Alpes ?

La position centrale du Saint-Gothard lui confère une fonction symbolique très forte. On pourrait citer d'innombrables textes qui évoquent le rôle de ce col alpin aux origines et dans le développement de la Confédération. À la fois forteresse naturelle (le « Réduit national » de 1940) et passage obligé entre le monde méditerranéen et l'Europe du nord, il a servi les échanges économiques de la Suisse, ses contacts entre ses régions linguistiques, ses liens avec les contrées de l'Europe irriguées par le Rhin, le Rhône, le Danube et le Pô. Au cours du XIX^e et du XX^e siècle, une mythologie a été délibérément construite et entretenue, qui devait symboliser l'indépendance, l'unité et l'identité de la Suisse. En fait, ce n'est pas le seul Gothard, mais l'ensemble du massif alpin central qui est déterminant et qui a permis à la Confédération de se constituer en un Etat qui enjambe les Alpes. Après la débâcle française de 1940, la stratégie du Réduit où l'armée suisse se concentre et multiplie les fortifications et abris souterrains renforce le lien entre le pays et sa montagne. Alors apparaît l'ambiguïté : forteresse, mais voie de passage. Tandis que l'armée accumule les armes, les munitions et les réserves alimentaires dans les fortifications, des quantités

croissantes de marchandises transitent par les tunnels alpins qui relient l'Allemagne et l'Italie à travers le territoire suisse. En principe, il fallait distinguer l'usage militaire (interdit) et l'usage civil (autorisé) des marchandises, mais cette distinction est restée équivoque. Le charbon, qui occupe la place la plus importante dans les trains qui partent d'Allemagne vers l'Italie, est-il un bien matériel civil ou de guerre ? Le contrôle par les Suisses du contenu des wagons est resté aléatoire et peu zélé. Toutefois, pour des raisons techniques autant que politiques, l'Allemagne semble avoir en général respecté la répartition suivante : par le Brenner le matériel militaire ; par le port de Marseille le ravitaillement de l'*Afrika Korps* ; et par le Gothard et le Simplon les marchandises à usage civil. Dans le sens Sud-Nord, des biens pillés ont pu aussi passer discrètement dès l'automne 1943. Mais là, les autorités suisses sont devenues plus vigilantes.

Pour le transit des personnes, les tunnels alpins sont aussi importants : les Italiens recrutés d'abord librement pour aller travailler en Allemagne voyagent à travers la Suisse. Mais à partir de l'été 1943, les autorités suisses n'autorisent plus le transit des trains de travailleurs désormais forcés.

Dans l'ensemble, le Gothard a constitué un atout pour la Suisse. Elle a pu faire croire aux Allemands que les tunnels et les ponts étaient minés et seraient détruits en cas d'agression militaire. Il s'agissait au fond d'un coup de bluff. Car des oppositions internes et des difficultés techniques ont retardé la mise en place d'un tel dispositif. Les Allemands ont donc toujours considéré qu'il fallait ménager la Suisse car ils accordaient une grande importance au transit par ses tunnels alpins. C'est un des arguments qui incitèrent Hitler, en 1943, à modérer l'ardeur des partisans d'une guerre économique contre la Suisse.

Pendant des siècles, le mercenariat a été un pilier de l'économie suisse, On dit que, parfois, des mercenaires suisses se trouvaient des deux côtés lors de batailles. Après l'interdiction du service mercenaire au XIX^e siècle, des Suisses participent néanmoins aux conflits européens : environ 800 volontaires s'engagent dans les brigades internationales pendant la guerre d'Espagne. À l'opposé, des centaines de Suisses s'engagent dans la Wehrmacht ou dans la SS. De plus, des armes suisses sont exportées et se trouvent dans les arsenaux de tous les belligérants.

Je ne crois pas que ce soit une tradition qui se serait perpétuée. Il s'agit de deux phénomènes complètement différents.

Le mercenariat est un commerce, qui rapporte beaucoup d'argent, sinon aux soldats eux-mêmes, du moins à leurs chefs, qui sont des entrepreneurs, et à leur canton d'origine. Il est vrai que des mercenaires suisses pouvaient être recrutés par plusieurs belligérants pendant des guerres en Europe. Les rois de France, de Naples, de Sardaigne, ou encore la Hollande ont engagé des régiments suisses. Les contrats prévoyaient cependant que ceux-ci, en principe, ne pouvaient être affrontés les uns aux autres.

Les combattants de la Guerre d'Espagne, ou ceux qui s'engagèrent dans les forces nazies le firent, à titre personnel, pour des motifs idéologiques et politiques, souvent par simple goût de l'aventure. Des ouvrages publiés ces dernières années retracent les motivations, les parcours souvent tragiques et les difficultés de ces gens qui, à leur retour au pays, durent comparaître devant les tribunaux militaires suisses qui les condamneront puisqu'ils n'avaient pas respecté l'interdiction, promulguée en 1859, de l'enrôlement dans des armées étrangères. Les personnes sanctionnées pour leur engagement en faveur de la liberté et de la démocratie, dans le camp républicain, pendant la guerre civile espagnole, viennent d'être officiellement réhabilitées grâce à une loi adoptée par le Parlement suisse le 20 mars 2009.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des armes de production suisse se trouvent en effet dans les arsenaux des principaux belligérants. Elles ont été livrées par des entreprises privées. Le droit de la neutralité interdit à l'État d'exporter lui-même du matériel de guerre. Toutefois, à partir de l'été 1940, le gouvernement suisse, à la suite de pressions considérables des Allemands et des Italiens, accepte de financer à crédit les exportations vers l'Axe. Il est frappant de constater que des entreprises qui, au cours des premiers mois de la guerre, produisaient encore massivement pour les puissances démocratiques, s'adaptent à l'évolution internationale et se tournent vers le marché allemand ou, dans une moindre mesure, italien jusque là peu attractif, car ces deux pays ne disposaient que de maigres ressources financières. Dans le volume des *Documents diplomatiques suisses (1939-1940)*, que j'ai dirigé et qui a été publié en 1991, on peut constater ce retournement rapide: au printemps 1940, les diplomates français font encore pression sur la Suisse pour que ses entreprises fonctionnent à plein régime malgré la mobilisation des ouvriers appelés sous les drapeaux. Et quelques semaines plus tard, ce sont les Allemands qui veillent à bénéficier de la production suisse. Grâce aux crédits accordés par le gouvernement suisse à l'Allemagne, puis à l'Italie, les achats de matériel militaire par l'Axe augmen-

teront fortement. Ils n'ont cependant jamais constitué qu'une part minuscule dans l'ensemble de l'effort de guerre de celui-ci.

Il est parfois affirmé que la tradition d'asile remonte à l'accueil des Huguenots. Que pensez-vous de cette analogie historique ?

Il est vrai qu'une tradition de l'asile remonte à l'époque de la Réforme : les Vaudois du Piémont et surtout les Huguenots fuient aux XVI^e et XVII^e siècles les persécutions. Il s'agit de vagues assez considérables qui proviennent de France, mais aussi d'Italie, et qui passent par Genève dont la population, par moments, double ou triple. Il faut aussi mentionner les effets pervers de cet accueil : on n'accueille pas tous les fugitifs ; on les sélectionne pour ne retenir que ceux qui ont quelque chose à apporter : argent, savoir-faire, réseaux de relations commerciales, etc. Ceux qui ne sont pas assez intéressants sont priés de passer leur chemin.

Avec la Révolution française, d'autres vagues d'émigrés arrivent en Suisse. Au XIX^e siècle, les réfugiés politiques des régimes autoritaires en France, en Allemagne, en Autriche, en Russie, vont jouer un rôle considérable dans le développement social, économique et intellectuel de la Confédération. Après la victoire des radicaux en 1848, les nouvelles institutions et la modernisation du pays permettent à des étrangers d'y vivre et d'y travailler. Des entreprises, comme Nestlé, Brown Boveri ou Ciba (Novartis) sont créées par des étrangers. À l'École polytechnique fédérale, fondée à Zurich en 1855, les réfugiés politiques sont nombreux, par exemple l'architecte Gottfried Semper qui réalise le bâtiment principal en 1861-1864. Or, au XX^e siècle, on retrouve cette forme d'asile sélectif. Lors des crises et des guerres, le tri est d'autant plus sévère. Au cours de l'entre-deux-guerres et surtout pendant la Seconde Guerre mondiale, les politiques restrictives l'emportent sur l'accueil bienveillant. Il en résulte conflits et drames, puisque les personnes les plus menacées n'étaient souvent pas celles que l'autorité considérait comme les plus dignes d'asile. En 1933, le Conseil fédéral décide que la Suisse ne peut être qu'un pays de transit. Les victimes des mesures antisémites et du boycott économique ne sont pas considérées comme des réfugiés politiques. Seule une petite partie d'entre eux peuvent bénéficier d'une autorisation temporaire. C'est seulement en juillet 1944 qu'une décision gouvernementale reconnaîtra enfin que les Juifs peuvent bénéficier du statut de réfugiés politiques. La crainte de la concurrence économique et la volonté d'éviter un « enjuivement » (*Verjudung*) de la Suisse déterminent ces attitudes

très restrictives, alors que les réfugiés se heurtent à des frontières fermées. L'analogie avec les Huguenots reste donc limitée. Ceux-ci pouvaient continuer leur route s'ils n'étaient pas autorisés à rester en Suisse, tandis que les Juifs refoulés à la frontière suisse étaient abandonnés à des risques mortels dans l'Europe nazifiée. Comme d'autres auteurs, la Commission est parvenue à la conclusion qu'une politique plus généreuse eût été possible et, que, sans prendre de risques, la Suisse eût pu accueillir plus de réfugiés. Mais, en fermant la frontière, en remettant des réfugiés à leurs poursuivants et en s'accrochant trop longtemps à cette politique restrictive, les autorités suisses n'ont pas été en accord avec la tradition humanitaire. La population, heureusement, réagit diversement, de sorte qu'un bon nombre de réfugiés purent entrer clandestinement⁴.

Pendant l'été 1940, lors des discussions confidentielles sur l'avenir de la Suisse dans la « Nouvelle Europe », quelques dirigeants suisses évoquent le précédent des victoires de Napoléon et préconisent une relative retenue afin de ne pas s'engager trop rapidement dans les projets de réorganisation du continent sous hégémonie allemande. Qu'en pensez-vous ?

Après les victoires écrasantes de l'Axe, de très nombreux Suisses, stupéfaits, pensent que Hitler a gagné la guerre et dominera l'Europe pendant une longue période. Beaucoup de dirigeants politiques et économiques songent donc à la façon de s'intégrer dans le nouvel ordre européen, en gardant le plus d'autonomie possible. Toutefois, des documents attestent que les concessions très importantes, qui vont souvent au-delà du strict nécessaire pour la survie de l'économie et qui violent parfois les exigences juridiques de la neutralité, n'entraînent pas pour autant de rupture irréversible avec les Alliés. À partir de 1943, ceux-ci multiplient les pressions à l'égard de la Suisse qui devra leur faire aussi des concessions afin de surmonter son isolement après 1945.

Après la guerre, la mémoire collective s'est construite sur la conviction que la Suisse avait préservé une autonomie totale et respectable ; qu'elle avait su se comporter comme un hérisson face à l'Axe. Ce « splendide isolement », dit aussi *Sonderfall*, s'est perpétué dans l'identité nationale. C'est pourquoi les objectifs du Traité de Rome de 1957 et le sens de la construction européenne n'ont pas été partagés, ni même compris en Suisse. On n'y a pas saisi les opportunités d'y participer. La crainte d'être soumis à une superpuissance franco-allemande a tenu la Confédération à l'écart du Marché commun⁵. D'autres petits pays

ont envisagé ce processus d'un autre point de vue et ils y ont participé. Probablement parce que ceux-ci avaient infiniment plus souffert de la guerre, que celle-ci avait marqué une césure dans leur destin et qu'ils ressentaient un besoin de solidarité que les Suisses n'ont guère éprouvé.

Quelles leçons de la Première Guerre mondiale ont été tirées et ont déterminé les décisions des dirigeants suisses pendant la Seconde Guerre mondiale ?

De manière générale, il faut rappeler que c'est une Guerre de trente ans qui caractérise cette période. Une forte rupture s'opère en 1914 : c'est la fin d'un monde, d'un ensemble d'usages, de mœurs, d'attitudes politiques. Ces trois décennies dramatiques, l'espace d'une génération, forment à la fois une unité historique et une rupture avec un long passé.

En Suisse, des différences entre les deux guerres mondiales sont manifestes.

De 1914 à 1918, les Suisses ont été dangereusement divisés entre germanophiles et franco-philés. De 1939 à 1945, ils sont unis dans leur détestation, mais aussi la peur de l'Allemagne nazie. Ces sentiments dépassent les différences linguistiques et culturelles. Pourtant, la peur du bolchevisme a biaisé l'attitude face au nazisme. Celui-ci apparaissait à certains comme un rempart contre la pire menace : la révolution communiste.

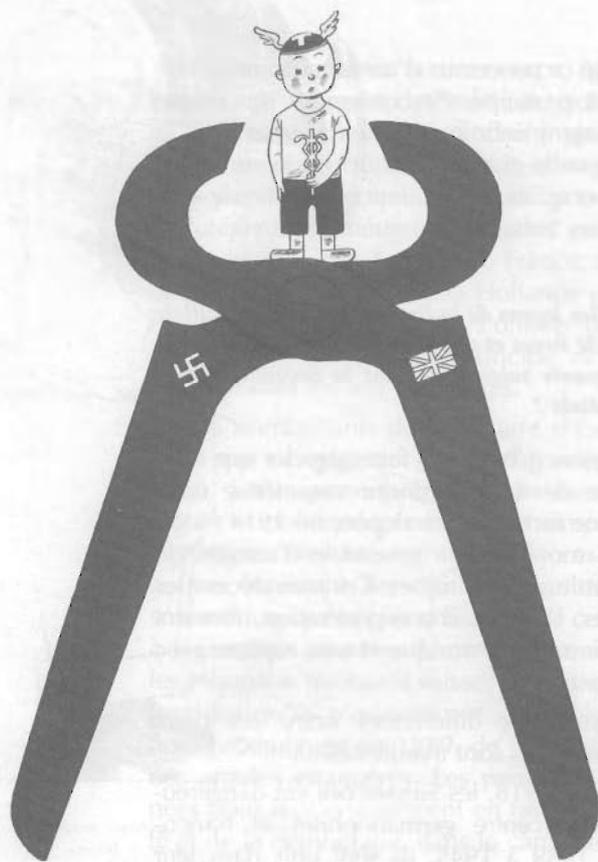
Ce sont en partie les mêmes personnes qui ont vécu les deux guerres mondiales et qui ont dirigé la Suisse pendant ces années. De 1914 à 1918, ce fut la pagaille économique, au point que la Confédération perdit le contrôle de son économie. Les leçons des erreurs commises furent ensuite tirées. Dès 1936, des mesures préparatoires sont prises, et renforcées à partir de 1938. Une organisation de l'économie de guerre est mise en place. Elle prévoit une double gestion par l'État et l'économie : les hauts fonctionnaires et les dirigeants patronaux collaborent de manière étroite, voire se confondent, afin de gérer la situation. Ce système permit d'organiser le ravitaillement et le rationnement avec efficacité.

La Première Guerre mondiale avait été caractérisée par une inflation, qui s'est aggravée dans l'immédiat après-guerre. La crainte de l'inflation a dès lors inspiré les dirigeants de la politique monétaire et les a même obsédés. Mais ils ont du y faire face.

Au niveau des entreprises, les recherches récentes ont aussi montré que les expériences de la Première Guerre mondiale les ont incitées à une relative prudence, en particulier par rapport au marché allemand. Après la grave crise de 1929,

4. À ce sujet, cf. notamment le chapitre sur les réfugiés et la conclusion du rapport final : Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*, Zürich, Pendo, 2002, en particulier pp. 95-164 et pp. 478-481 (également disponible en ligne sur le site : www.uek.ch).

5. Cf. Jean-François Bergier, *Europe et les Suisses. Impertinences d'un historien*, Genève, Zoé, 1992, 184 pages.



KLEINER KOMMENTAR ZUR LAGE

En 1942, la revue *Nebelspalter* publie une caricature qui illustre la situation de l'économie suisse prise entre le blocus des Alliés et le contre-blocus de l'Axe.

rares sont les firmes suisses qui y développent des implantations ; au contraire, elles ont souvent tendance à s'en dégager. Certaines, comme l'entreprise alimentaire Maggi, élargissent leur appareil productif dans le Reich, afin de ne pas perdre son seul marché rentable ; tandis que d'autres sociétés, moins dépendantes des contraintes du marché allemand, délocalisent leur production dans la mesure du possible. Elles s'implantent outremer, à l'instar de Nestlé qui, dès 1936, scinde sa multinationale en deux compagnies, l'une en Europe occidentale et dans l'Empire japonais, l'autre sur les marchés occidentaux avec siège en Amérique. De même, des entreprises chimiques, comme Roche, établissent leur siège aux États-Unis en 1940.

Pour quelles raisons les échanges économiques ont été si importants pendant la Seconde Guerre mondiale ?

La survie de la Confédération dépendait de ses échanges internationaux. L'encerclement de la Suisse pousse les autorités à accepter les demandes de l'Axe afin de produire des marchandises utiles aux Allemands et aux Italiens (armes, munitions, aluminium, machines, pièces

de précision, fromages, etc.). Ces exportations sont financées par des crédits gouvernementaux qui sont justifiés au nom de la lutte contre le chômage et pour le maintien de la paix sociale. La stabilité intérieure, consolidée dès 1937 par des accords de « paix sociale » entre les organisations patronales et ouvrières, permet de maintenir la production, l'emploi et contribue à préserver la Suisse des tentations totalitaires.

Quelles activités économiques sont alors particulièrement importantes ?

Les produits suisses utiles aux belligérants sont évidemment les armes, les munitions, l'aluminium, l'électricité, les textiles, des biens alimentaires, des machines, des mécanismes d'horlogerie, etc. Par ailleurs, des activités de service connaissent alors des développements remarquables.

Les banques suisses jouent un rôle important au niveau international, d'autant plus que le franc suisse est la seule monnaie librement convertible : la Banque nationale suisse devient le principal partenaire extérieur de la *Reichsbank*, ce qui l'amène à reprendre de l'or pillé. La Commission a pu reconstituer, dans la mesure du possible (car les sources sont très lacunaires), la provenance de l'or cédé par la *Reichsbank* : la plus grande partie provient des banques centrales des pays occupés, mais elle a aussi envoyé en Suisse de l'or d'origine privée et même, mais en très petite quantité, de l'or arraché aux victimes de l'extermination. Mais la Suisse a également échangé de l'or des Alliés contre ses francs.

Les sociétés d'assurances suisses, moins connues que les établissements bancaires, ont joué un rôle important. Grâce à l'ouverture exceptionnelle des archives privées, les recherches récentes ont permis de montrer le poids considérable que ces compagnies occupent en Suisse et dans le monde.

Le marché de l'art est florissant en Suisse pendant les années 1930 et 1940. Aussi bien les victimes des persécutions antisémites que les partisans de l'Axe peuvent écouler des objets d'art dans les galeries suisses. Dans certains cas, les intérêts des victimes ont pu être préservés, mais d'innombrables biens spoliés ont pu aussi être écoulés avec discrétion.

Les analyses approfondies et les statistiques précises se trouvent dans les rapports publiés par la Commission. Je conseille aussi la lecture des ouvrages synthétiques publiés ces dernières années⁶. ▲

6. Pietro Boschetti, *La Suisse et les nazis. Le rapport Bergier pour tous*, Genève, Zoé, 2004, 192 pages. Jean-François Bergier a rédigé la préface de cet ouvrage et accordé des entretiens publiés en 2006 (cf. note 1 ci-dessus).